



CAMPAGNE SEMAINES PASCALES

B.P. 1256, Bafoussam, Cameroun,
Tél. : (237) 344 62 67, (237) 344 66 68 ; fax : (237) 344 66 69,
cipcre.dg@cipcre.org ; www.wagne.net/csp

CAMPAGNE SEMAINES PASCALES 2006 Lancement national à Ebolowa (25 février 2006)

FORUM DES CHEFS TRADITIONNELS DU SUD

DECLARATION SOLENNELLE

Du 24 au 25 février 2006, se sont tenus dans les locaux de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) à Ebolowa, à la faveur de la Campagne Semaines Pascales 2006 organisée par le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), le Service National Justice et Paix (SNJP) de l'Eglise Catholique, le Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA), le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) et le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC), les travaux du tout premier forum des chefs traditionnels de la Province du Sud. Y ont activement pris part 153 chefs traditionnels de la Province du Sud, quatre chefs traditionnels de l'Ouest en qualité d'invités d'honneur et de nombreux autres invités, triés sur le volet.

La première journée de travail a consisté en l'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive des chefs traditionnels du Sud qui a donné lieu à la formation d'un bureau constitué ainsi qu'il suit :

Président	: Sa Majesté René Désiré Effa (Mvila)
1 ^{er} Vice-Président	: Sa Majesté Elie Malonga (Océan)
2 ^e Vice-Président	: Sa Majesté Apollinaire Avina Elle (Dja et Lobo)
3 ^e Vice-Président	: Sa Majesté Jean Afa'a Ekotto (La Vallée du Ntem)
Secrétaire Général	: Sa Majesté Dr. Samuel Nten Nlate (DJa et Lobo)
1 ^{er} Vice-Secrétaire	: Sa Majesté Blaise Obam Atouba (Arrondissement d'Ebolowa)
2 ^e Vice-Secrétaire	: Sa Majesté Emile Ngo'o Elom (Arrondissement d'Ebolowa)
Trésorier	: Sa Majesté Isaïe Abessolo Evina (Vallée du Ntem)
Commissaires aux comptes	: Sa Majesté Raymond Mvoubia (Océan) Sa Majesté Joseph Nkotto (Arrondissement d'Ebolowa)

Un comité consultatif des sages de l'association des chefs traditionnels du Sud a été également mis sur pied. Il comprend les responsables dont les noms suivent :

Président	: Sa Majesté Oyono Célestin Belin (Dja et Lobo)
Vice-Président	: Sa Majesté Amougou Mvogo (Mvila)
Secrétaire	: Mme Françoise Abeng Elom (Mvila)
Membres	: Sa Majesté Minlo Norbert (Mvila) Sa Majesté Dr. Akoulouze Richard (Arrondissement d'Ebolowa) Sa Majesté Adam Salla Meto'o (Mvila) Sa Majesté Angoo Emmanuel (Océan) Sa Majesté Mengue Ovono Martin (Vallée du Ntem) Sa Majesté Minjwuli Adolphe (Océan)

La deuxième journée, quant à elle, a été meublée par des activités diverses. Après les cérémonies d'ouverture, tour à tour marqué par l'exécution de l'hymne national, le mot de bienvenue du porte-parole des chefs du Sud, l'allocution du Rév. Pasteur Jean-Blaise Kenmogne, Directeur Général du CIPCRE et représentant des organisateurs nationaux de la Campagne Semaines Pascales, l'honneur est revenu à son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud de procéder au discours d'ouverture. Il a par la suite installé le bureau du Forum des chefs traditionnels de la Province du Sud avant de visiter l'exposition d'artisanat traditionnel du Sud préparée par le Pôle ARTCAM.

Les travaux proprement dits ont consisté en la présentation de deux communications, la première sur le thème : *"Dot et Rites de veuvage au Sud-Cameroun : pratique d'intégration sociale de la femme ou expression de violence à son encontre ?"* par Sa Majesté le Chef René Désiré Effa et la deuxième sur le thème *"Rôle des chefferies traditionnelles dans l'édification de la paix : entre acquis d'hier et défis d'aujourd'hui"* par Sa Majesté David Simeu, Roi des Bapa. S'en sont suivis les débats et des travaux en ateliers autour de trois préoccupations majeures :

- rôle et mission du chef traditionnel aujourd'hui,
- pratique traditionnelle des rites de veuvage,
- pratique de la dot dans les traditions du Sud.

Au terme de leurs travaux en ateliers et des échanges approfondis en plénière, les chefs traditionnels du Sud adoptent la Déclaration Solennelle dont la teneur suit :

A PROPOS DU ROLE DES CHEFS TRADITIONNELS

Les chefs traditionnels du Sud s'engagent à continuer à jouer leur rôle de :

- promoteurs de la justice et de la paix dans leurs juridictions traditionnelles respectives ;
- gardiens des valeurs traditionnelles positives dans le respect des valeurs positives de la modernité ;
- promoteurs des droits des populations en général et des personnes vulnérables à l'instar des enfants, des femmes et des malades en particulier ;
- gardiens d'une part, du patrimoine de l'Etat, et d'autre part, du patrimoine physique, culturel et écologique de leurs territoires de compétence ;
- promoteurs du développement économique, social et culturel de leurs localités respectives;
- garants de la liberté des choix politiques et religieux de leurs populations.

Les chefs traditionnels du Sud recommandent :

- qu'il leur soit attribué régulièrement des primes d'efficacité ;
- qu'il soit créé dans la Province du Sud des chefferies de 1^{er} degré comme dans les autres Provinces du territoire national ;
- que les Pouvoirs Publics leur accordent, dans la mesure des disponibilités, des crédits communautaires pour le développement de leurs localités respectives ;
- que les instances juridictionnelles de l'Etat tiennent le plus grand compte des décisions issues des juridictions traditionnelles ;
- qu'il leur soit accordé une immunité par rapport aux interpellations des forces de l'ordre dont certains de leurs pairs sont parfois victimes et qui dégradent dangereusement leur image ;
- que le ministère de l'Education de Base introduise dès l'école maternelle l'enseignement de nos langues maternelles, supports incontournables de notre culture.

SUR LA QUESTION DE LA DOT

Les chefs traditionnels du Sud s'engagent :

- à faire en sorte que la dot garde son caractère symbolique. A cet effet, elle devrait consister pour le prétendant à donner de la nourriture, de la boisson et une modique somme d'argent à la belle famille ;
- à mettre en place des mécanismes pour que la dot ne soit pas remboursée en cas de divorce.

S'AGISSANT DES RITES DE VEUVAGE

Les chefs traditionnels du Sud s'engagent à :

- respecter l'intégrité physique, la dignité et les droits et libertés des veuves ;
- mettre en place des mécanismes pour que les rites de veuvage gardent leur caractère utilitaire et échappent à la marchandisation.

SUR UN PLAN GENERAL

Les chefs traditionnels du Sud s'engagent à :

- préserver et à appliquer les principes d'égalité à l'accès aux ressources nationales et aux services sociaux ;
- créer un bulletin de liaison en vue du partage des informations et des expériences ;
- créer un fonds de solidarité en vue de la bonne marche de leur association et du financement de micro-projets ;
- procéder, à l'instar de ce qui se fait dans les Provinces du l'Ouest, du Nord-Ouest et du Grand Nord, à la structuration de leurs chefferies suivant un organigramme cadre qui comprendra :
 - un collège de notables chargé de la justice
 - un service de protocole ;
 - un service de liaison et courrier ;
 - un comité de développement ;
 - un comité de vigilance ;
 - un comité de culture ;
- garder leur neutralité politique malgré les sollicitations pressantes dont ils sont souvent l'objet.

Fait à Ebolowa, le 25 février 2006.

**Pour les Chefs traditionnels du Sud,
Le Président Provincial,
Sa Majesté René Désiré Effa**